

La communauté internationale maintient la pression sur le Burundi

RFI, 26-10-2018 Jeudi 25 octobre 2018, l'Union européenne a prolongé d'un an ses sanctions à l'encontre de personnalités accusées d'entraver le processus de sortie de crise. En parallèle, Michelle Bachelet, Haut-commissaire aux droits de l'homme des Nations unies, a publié un communiqué pour rappeler à l'ordre Bujumbura et lui demander de respecter les institutions de l'organisation internationale.

« Comme Etat membre des Nations unies, le Burundi devrait montrer du respect à l'égard de leurs composantes, de leurs lois et de leurs mécanismes », a déclaré la représentante du HCDH, l'ancienne présidente chilienne Michelle Bachelet, dans un communiqué. La Haut-commissaire s'exprimait au lendemain d'une séance violente lors d'une assemblée générale sur les droits de l'homme. L'ambassadeur burundais, Albert Shingiro, y a rejeté avec virulence un rapport sur son pays, menaçant de traîner en justice ses auteurs. L'ONU n'est pas la seule à perdre patience avec le pouvoir burundais. Le même jour, l'Union européenne a décidé de maintenir ses sanctions à l'égard de quatre individus accusés de « faire obstacle à une solution politique à la crise ». Pendant un an encore, ils seront interdits de territoire européen et leurs avoirs restent gelés. Mais ces rappels à l'ordre ne semblent pas intimider Bujumbura. La dernière séance du dialogue de sortie de crise initié par la Communauté des Etats d'Afrique de l'Est s'est tenue cette semaine à Arusha, en Tanzanie. Pour cette ultime rencontre, après trois ans d'efforts, une fois de plus, le gouvernement burundais était aux abonnés absents.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});